



**arte**

# **ARTE France Cinéma, la filiale de coproduction Cinéma d'ARTE**

1. Fonctionnement général
2. Sélection de projets
3. Politique éditoriale et mission de la filiale
4. Soutien à la création française
5. Défense de la création européenne et internationale
6. Récompenses
7. Cinéma documentaire
8. Représentation à l'international
9. Grand accord franco-allemand
10. ARTE / Cofinova
11. Equipe

Toutes les chaînes de télévision françaises ont l'obligation d'investir 3,2 % de leur chiffre d'affaires dans la coproduction de film de cinéma, dont 2,5 % dans les oeuvres en langue française. ARTE, de par son statut européen, n'est pas soumise aux obligations des chaînes françaises. Pourtant elle les respecte et va même jusqu'à investir plus de 3,5 % de son CA dans la création cinématographique, à travers sa filiale, ARTE France Cinéma.

## 1- Fonctionnement général de la filiale

La filiale soutient la production d'environ 20 films et 3 longs-métrages documentaires par an. En tant que coproducteur, ARTE France Cinéma bénéficie d'un pourcentage des recettes générées par les différentes exploitations du film (Salle, Vidéo, VAD, Télé, Etranger), recettes qu'elle réinvestit dans la production de nouveaux films.

## 2- Sélection des projets

ARTE France Cinéma reçoit chaque année entre 300 et 400 scénarios. La sélection s'effectue de la manière suivante :

- Examen des scénarios et des dossiers de production par l'équipe de la filiale,
- Pré-sélection par Michel Reilhac d'une douzaine de scénarios 5 fois dans l'année,
- Présentation de ces projets accompagnés des caractéristiques de la production (devis estimatif, plan de financement, projet de casting, etc) au comité de sélection composé d'une dizaine de personnalités et de membres d'ARTE.

Ce comité est actuellement composé de :

- Véronique CAYLA (permanente)
- Anne DURUPTY (permanent)
- Michel REILHAC (permanent)
- Andreas SCHREITMÜLLER (permanent)
- Bernard-Henri LEVY (permanent)
- Gilles JACOB (permanent)
- François YON (renommé pour 1 an)
- Marjane SATRAPI (nommée pour 2 ans)
- Faruk GUNALTAY (nommé pour 2 ans)
- Teresa CREMISI (renommée pour 1 an)

L'appréciation se fonde sur la qualité, l'originalité et la cohérence du scénario, le rapport sujet/devis, les films précédents du réalisateur (longs ou courts métrages), etc.

## 3- Politique éditoriale et mission de la filiale

Depuis sa création, ARTE France Cinéma s'est engagée sur plus de 550 films, a collaboré avec plus de 200 producteurs différents, près de 400 réalisateurs différents, de plus de 50 nationalités différentes.

Renouvellement des talents, contribution à la vitalité du cinéma indépendant en Europe et dans d'autres régions du monde, participation à la relance de la création française et européenne, constituent les axes majeurs de la politique de la filiale.

## 4- Soutien à la création française

ARTE France Cinéma porte une attention toute particulière aux premiers films français. Pour n'en citer que quelques-uns : « Louise Wimmer » de Cyril Mennegun, « 17 filles » de Muriel et Delphine Coulin, « Americano » de Mathieu Demy, « Un poison violent » de Katell Quilévéré.

La filiale cinéma s'associe aussi à des talents déjà confirmés ou reconnus tels Alain Cavalier (« Libera me », « Irène », « Pater »), Bruno Dumont ("L'Humanité", "Flandres", « Camille Claudel »), Benoit Jacquot (« A tout de suite », « L'Intouchable », « Au fond des bois »...), Patrice Chéreau (« Intimité », « Gabrielle », « Persécution »), Stéphane Brizé (« Mademoiselle Chambon », « Quelques heures de printemps »), Mathieu Amalric (« Tournée »), Maïwenn (« Polisse »).

## 5- Défense de la création européenne

Italie, Portugal, Allemagne, Autriche, Grèce, Danemark, Royaume-Uni, Espagne, Roumanie, Géorgie, ARTE France Cinéma s'engage activement dans l'effort de revitalisation de la production cinématographique européenne aux côtés de réalisateurs tels que : Wim Wenders, Bent Hamer, Jean-Pierre et Luc Dardenne, Paolo Sorrentino, Ulrich Seidl, Lars Von Trier, Roy Andersson, Aki Kaurimäki.

...et des autres continents

ARTE France Cinéma travaille également avec des metteurs en scène venus des quatre coins du monde : Afrique et monde Arabe (Merzak Allouache, Mahamat Saleh Haroun, Nadir Mokneche, Lyes Salem, Moussa Touré, Raja Amari), Moyen-Orient (Randa Chahal Sabbag, Amos Gitaï, Elia Suleiman, Nadine Labaki, Hiam Abbass), Russie (Pavel Lounguine, Ilya Khrzhanovsky), Etats-Unis (Hal Hartley, Tanya Wexler,) Canada (Xavier Dolan), Amérique Latine (Carlos Reygadas, Lucrecia Martel) et Asie (Tsai Ming-Liang, Zhang Yimou, Wang Chao, Hong Sang Soo, Lou Ye, Hou Hsiao Hsien).

## 6 - Des récompenses

Les films coproduits par ARTE France et ARTE France Cinéma sont souvent sélectionnés et récompensés dans de nombreux festivals internationaux, dont

### - Cannes :

Caméra d'Or en 1994 Pour "Petits arrangements avec les morts" de Pascale Ferran ;

Grand Prix du Jury en 1996 pour "Breaking the waves" de Lars von Trier ;

Palme d'Or et Prix du Jury oecuménique en 1998 pour "L'Eternité et un jour" de Theo Angelopoulos ;

Grand Prix du Jury en 1999 pour "L'Humanité" de Bruno Dumont ;

Palme d'Or et Prix d'interprétation féminine en 2000 pour "Dancer in the Dark" de Lars Von Trier ;

Grand Prix du Jury en 2000 pour "Chanson du 2ème étage" de Roy Andersson ;

Grand Prix du Jury et double Prix d'interprétation masculine et féminine en 2001 pour "La Pianiste" de Michael Haneke ;

Grand Prix du Jury et Prix d'interprétation féminine en 2002 pour "L'Homme sans passé" de Aki Kaurismäki ;

Prix de la Critique en 2003 pour "Depuis qu'Otar est parti" de Julie Bertuccelli ;

Prix d'interprétation féminine pour Maggie Cheung, en 2004, pour son rôle dans "Clean" d'Olivier Assayas ;

Palme d'Or en 2005 pour "L'Enfant" des frères Dardenne ;

Caméra d'Or en 2005 pour "La terre abandonnée" de Vimukthi Jayasundara

Prix de la mise en scène en 2005 pour "Caché" de Michael Haneke ;  
Grand Prix du Jury en 2006 pour "Flandres" de Bruno Dumont ;  
Prix Un Certain regard en 2006 pour "Voiture de luxe" de Wang Chao ;  
Prix du Jury en 2007 pour "Lumière silencieuse" de Carlos Reygadas ;  
Caméra d'Or en 2007 pour "Les Méduses" de Etgar Keret et Shira Geffen ;  
Prix du Meilleur scénario en 2008 pour "Le Silence de Lorna" des frères Dardenne ;  
Prix du Jury en 2008 pour "Il Divo" de Paolo Sorrentino ;  
Prix d'interprétation féminine pour Charlotte Gainsbourg, en 2009, pour son rôle dans « Antichrist » ;  
Prix spécial du Jury en 2010 pour « Le père de mes enfants » de Mia Hansen-Løve ;  
Prix de la mise en scène en en 2010 pour « Tournée » de Mathieu Amalric ;  
Prix du Jury en 2011 pour « Polisse » de Maïwenn ;  
Prix d'interprétation féminine pour Kirsten Dunst, en 2011, pour son rôle dans « Melancholia » ;

#### **- Berlin :**

Ours d'Or du Meilleur film, Ours d'Argent de la meilleure actrice et Ange bleu du Meilleur film européen en 2001 pour "Intimité" de Patrice Chéreau ;  
Ours d'argent pour la musique en 2003 pour "Madame Brouette" de Moussa Sene Absa ;  
Prix du Meilleur réalisateur et de la Meilleure caméra en 2003 pour "Dogville" de Lars von Trier ;  
Ours d'argent pour la meilleure contribution artistique en 2005 pour "La saveur de la pastèque" de Tsai Ming Liang ;  
Prix du Public et Prix du Meilleur film européen en 2006 pour "Paradise now" de Hany Abu-Assad ;  
Prix du public dans la section Panorama en 2008 pour "Les Citronniers" d'Eran Riklis ;  
Ours de Crystal - Mention spéciale en 2010 pour « La rivière Tumen » de Zhang Lu ;  
Prix du Jury du 25eme Teddy Award en 2011 pour « Tomboy » de Céline Sciamma

#### **- Venise :**

Lion d'Or en 2001 pour "L'Emploi du temps" de Laurent Cantet ;  
Lion d'Argent et Grand Prix du Jury en 2003, pour "Le Cerf-volant" de Randa Chahal Sabbag ;  
Lion d'Argent de la meilleure révélation en 2006 pour "The Golden door" d'Emanuele Crialese ;  
Prix spécial du Jury 2006 pour "Daratt" de Mahamat Saleh-Haroun ;  
Prix de la Semaine de la Critique 2008 pour "L'apprenti" de Samuel Collardey ;  
Lion d'Or en 2009 pour « Lebanon » de Samuel Maoz ;  
Prix Fipresci en 2009 pour « Lourdes » de Jessica Hausner.

#### **- César :**

Meilleur réalisateur - Meilleur film - Meilleur scénario - Meilleur jeune espoir féminin en 2000 pour "Vénus Beauté Institut" de Tonie Marshall ;  
Meilleur film étranger en 2001 pour "Dancer in the Dark" de Lars von Trier ;  
Meilleur premier film et Meilleur jeune espoir masculin en 2001 pour "Ressources humaines" de Laurent Cantet ;  
Meilleure actrice dans un second rôle en 2002 pour "La Pianiste" de Michael Haneke ;  
Meilleur court-métrage en 2002 pour "Au premier dimanche d'août" de Florence Mialhe ;  
Meilleur montage en 2003 pour "Etre et avoir" de Nicolas Philibert ;  
Meilleure première oeuvre de fiction en 2004 pour "Depuis qu'Otar est parti" de Julie Bertuccelli ;  
Meilleur acteur en 2006 pour Michel Bouquet dans "Le Promeneur du Champ de mars" de Robert Guédiguian ;  
Meilleur court-métrage en 2007 pour "Fais de beaux rêves" de Maryline Canto ;  
Meilleur film documentaire en 2008 pour "Les plages d'Agnès" d'Agnès Varda ;  
Meilleure adaptation en 2010 pour « Mademoiselle Chambon » de Stéphane Brizé.

#### **et aussi**

- Golden Globe du Meilleur film étranger 1997 pour "Ma Vie en rose" d'Alain Berliner ;
- British Independent Film Award 1998 pour "My name is Joe" de Ken Loach;
- Goya du Meilleur scénario 1998 et Prix du Meilleur réalisateur - Prix spécial en 1997 au Festival International du Film du Caire pour "La Femme de chambre du Titanic" de Bigas Lunas ;
- Prix de la meilleure Première oeuvre 2001 pour "Stand by" de Roch Stephanik au Festival des films du monde de Montréal ;
- Prix Louis Delluc 2001 pour "Intimité" de Patrice Chéreau ;
- Prix du Jury en 2003 pour "Le Nouveau russe" de Pavel Lounguine au Festival du Film policier de Cognac ;
- Grand Prix - Prix Fipresci - Prix Oecuménique - Prix du Public 2004 pour "La Fiancée syrienne" d'Eran Riklis, au Festival des Films du Monde de Montréal ;
- Léopard d'or du Meilleur scénario et Prix de la critique internationale (prix FIPRESCI) pour « Capitaine Achab » de Philippe Ramos en 2007 ;
- Prix de la meilleure actrice pour Sylvie Testud dans « Lourdes » - EFA 2010.

## **7- La politique de cinéma documentaire**

Depuis 2004, ARTE France Cinéma et l'unité de programmes Société et Culture sont associées pour s'engager en coproduction et en préachat sur 3 longs-métrages documentaires par an.

Dans les films maintenant emblématiques de cette politique figurent notamment « Tous au Larzac » de Christian Rouaud - « Cleveland contre Wall Street » de Jean-Stéphane Bron - « Les plages d'Agnès » d'Agnès Varda - « L'apprenti » de Samuel Collardey pour ne citer qu'eux.

Ces 3 films s'ajoutent à la vingtaine de longs-métrages de fiction déjà coproduits par ARTE France Cinéma chaque année. Ils sont diffusés dans la case CINEMA DOCUMENTAIRE, après leur sortie en salle et les délais réglementaires correspondant aux oeuvres cinématographiques.

Les projets doivent nous être adressés par un **producteur français ayant soit le statut de producteur délégué soit celui de coproducteur** sur le film.

Ils sont ensuite instruits par l'unité de programmes Culture et Société, le choix final étant effectué conjointement - hors comité de sélection - par l'unité de programmes Culture et Société dirigée par Martine Saada, qui assure le suivi éditorial, et la filiale ARTE France Cinéma, dirigée par Michel Reilhac.

Les modalités détaillées pour l'envoi de projets de longs-métrages documentaires vous sont présentées dans la sous-rubrique "Envoyer un projet - « Longs métrages documentaires », n'hésitez pas à vous y référer".

En cliquant sur ce lien : <http://pro.arte.tv/envoyer-un-projet/programmes/cinema-filiale>

## **8- Représentation à l'international**

La filiale est représentée dans les Festivals internationaux et participe à leurs Forums de coproductions. (Cannes, Berlin, Venise, Turin, Pusan, Durban, Abu Dhabi, Sofia, Thessalonique...).

Des partenariats sont mis en place avec certains d'entre-eux afin de remettre un prix ARTE pour le développement, financé par la filiale ou par la Direction des Relations Internationales.

(Turin, Londres, Locarno, Buenos Aires, Dubai, Sarajevo, Durban, Rotterdam,...).

## 9- Grand accord franco-allemand

### Historique

En janvier 1996, ARTE et ses partenaires ARTE France, l'ARD et la ZDF décidaient de réunir leurs forces et signaient un accord de coproduction cinématographique. Créé à l'initiative de Heinz Ungureit de la ZDF, cet accord a pour objectif majeur d'apporter une contribution plus substantielle à six films de grands réalisateurs. Pour la diffusion, il permet de renforcer l'exposition du cinéma européen à travers ses grands auteurs. La sélection éditoriale est orientée par la « dimension internationale du projet, de la production ou de l'auteur » et exclut les « premiers films ». Bien qu'appelé communément « Grand Accord Franco-Allemand » par la profession, il n'a pas vocation à se concentrer sur des coproductions de films français ou allemands, celles-ci entrant dans la mission de coproduction nationale de chaque pôle. Son intention est, dès l'origine, de promouvoir les coproductions européennes.

ARTE s'est vue largement récompensée dans ses choix :

A Cannes : Prix d'interprétation féminine à Kirsten Dunst pour « Melancholia », et à Charlotte Gainsbourg pour « Antichrist », Prix du Meilleur scénario pour "Le Silence de Lorna", Prix de la mise en scène à pour "Caché" de Michael Haneke (également meilleur film aux European Film Awards), Prix d'interprétation féminine pour Kati Outinen dans "L'homme sans passé" de Aki Kaurismäki, un Ours d'Or au Festival International du Film de Berlin pour "Intimité" de Patrice Chéreau, le Grand Prix du Jury au Festival de Cannes pour "La Pianiste" de Michael Haneke, deux Palmes d'Or au Festival de Cannes pour "L'Eternité et un jour" de Theo Angelopoulos et "Dancer in the dark" de Lars Von Trier, de nombreux Prix dans des festivals de grande renommée, autant de reconnaissances internationales qui encouragent ARTE dans sa volonté de contribuer à la vitalité d'un cinéma original et courageux, où la liberté de ton le dispute à l'audace de la forme.

### Le comité de sélection :

- Michel REILHAC - ARTE France
- Andreas SCHREITMULLER - ARTE G.E.I.E.
- Gebhard HENKE - WDR
- Meinholf ZURHORST - ZDF

Ce Comité se réunit 5 fois par an pour décider de la coproduction en commun de 6 films. L'unanimité est requise.

### Le fonctionnement

Les films sont proposés par les deux pays.

Les 6 films du Grand Accord entrent dans le quota des 20 films coproduits annuellement par ARTE France Cinéma.

Les 3 films d'initiative française sont préalablement sélectionnés par le Comité de Sélection français.

Les 3 films d'initiative allemande ne sont pas soumis à la validation du Comité de Sélection français.

Dans tous les cas, le film qui bénéficie du Grand Accord Européen doit avoir un producteur français et un producteur allemand. Avoir un distributeur dans chacun des deux pays n'est pas encore une obligation stricte mais ne pas en avoir est une condition fortement défavorable.

Les critères de présélection sont les suivants :

- Pas de premier ou de second films.
- Dimension internationale du projet, de la production ou de l'auteur garantissant une exploitation européenne.
- Film ayant l'agrément européen.

## **Le financement**

L'apport global d'ARTE sur un film du Grand Accord Européen est en moyenne de 600 000 Euros répartis entre la France et l'Allemagne. Le financement apporté par ARTE Deutschland est piloté soit par la ZDF soit par la WDR ou la BR. Sa répartition se fait sur la base des caractéristiques de la coproduction franco-allemande et de la négociation entre coproducteurs. Le montant peut être affecté à 100 % sur le financement allemand ou répartis sur les deux territoires.

## **10- ARTE / COFINOVA**

En 2004, ARTE FRANCE CINEMA a créé un fonds destiné à augmenter son soutien à la création cinématographique, en complément des subventions pratiquées par la filiale Cinéma. Celle-ci s'est orientée vers un modèle innovant, avec la création d'une société de production capitalisée partiellement par une SOFICA : COFINOVA.

La société est présidée par Michel ROMAND-MONNIER et la direction générale est assurée par Rémi BURAH.

Le Comité de direction est composé de :  
Michel REILHAC pour ARTE France Cinéma  
Anne DURUPTY et Fabrice REBOIS, pour ARTE France  
Michel ROMAND-MONNIER et Alexis DANTEC pour COFINOVA  
Rémi BURAH pour ARTE/COFINOVA

Depuis sa création ARTE/COFINOVA a participé à plus de 30 films dont « Naissances des pieuvres » de Céline Sciamma, « Les amours d'Astrée et Céladon » d'Eric Rohmer, « Darling » de Christine Carrière, « Huit fois debout » de Xabi Molia, « Le Skylab » de Julie Delpy, « La guerre est déclarée » de Valérie Donzelli, « Les adoptés » de Mélanie Laurent.

## **11- L'équipe d'ARTE France Cinéma**

Michel REILHAC, Directeur du Cinéma

Martine PASCAL, Assistante de Michel REILHAC, gestion du Comité de Sélection

Rémi BURAH, Directeur Général Adjoint - Directeur Général ARTE/COFINOVA

Linda REKOUANE, Assistante de Rémi BURAH

Claire LAUNAY, Chargée de l'accueil des projets de longs-métrages Cinéma et Documentaire

Mathilde HERSANT, Adjointe du DGA et Responsable du suivi d'exploitation et de la gestion des remontées de recettes (en remplacement d'Antonin MARTIN-HILBERT,)

Solveig RAWAS, Technicienne de Gestion

Catherine KENLER, Chargée de post production

Service de Presse CINEMA  
Agnès BUICHE, Attachée de presse  
assistée de Cécile BRAUN